

LES LIEUX-DITS DE L'AOP CHINON

MONOGRAPHIE

LES BOULAIES

CHINON^{AOP}

2024

Nord



Les Boulaies

Les Boulaies est un lieu-dit de 19 ha situé sur la commune de Cravant-les-Coteaux, en Indre-et-Loire, à l'est de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Plusieurs domaines valorisent ce micro-terroir en vinifiant les raisins qui en sont issus pour en faire une cuvée singulière.

Pour l'AOP Chinon et les vignerons et les vigneronnes qui la composent, Les Boulaies est un endroit remarquable. Son originalité est décrite dans les trois parties de cette monographie : la première aborde l'origine et l'histoire du nom de ce lieu-dit, et les deux suivantes les facteurs environnementaux et humains qui le caractérisent au sein du vignoble chinonais. Bonne lecture !

Les Boulaies



5 km

Origine et histoire du nom

La parcelle Les Boulaies se trouve à Cravant-les-Coteaux, au nord-est de la commune, sur le coteau proche du vieux bourg. Le cadastre napoléonien du secteur dessine les contours de la parcelle nommée Les Boulaies (section 2 du bourg). Elle

se trouve délimitée à l'ouest par le chemin de Cravant à Branche-Torse, et par un ravin qui longe le chemin partant du Vau. En son milieu, la parcelle est traversée du nord au sud par un chemin que le cadastre actuel nomme « chemin des Boulaies ».

Position de la parcelle Les Boulaies à Cravant
(Cadastre napoléonien, section B2).



Tout part d'un arbre

Le nom de lieu Les Boulaies désigne un « lieu des bouleaux ». Comme souvent lorsque les végétaux sont utilisés dans la toponymie, il s'agit d'un nom d'arbre suivi du suffixe -aie dont le sens est collectif (bois, plantation). On retrouve la même construction en français avec les *chê-*

naies, *saulaies*, *tremblaies*, *pommaraies*, *châtaigneraies*, etc. Le mot boulaie existe bel et bien en français ; ce qui a disparu du langage actuel, c'est le mot *boul*, qui autrefois signifiait « bouleau ». En ancien français, bouleau est un diminutif de *boul*. Il faut préciser que le mot n'a rien à voir avec la boule « objet de forme ronde » qui a donné *bouler*, *boulette*, *boulonner*,

chambouler, *bouleverser*, etc. Dans son *Folklore de la Touraine*, Jacques-Marie Rougé confirme que le terme *boula* est employé pour désigner un bouleau en parler local.

L'origine de *boul* au sens « bouleau » est celtique : le mot provient du gaulois *betulla*. Selon l'historien de l'Antiquité Pline, les Gaulois utilisaient l'écorce du bouleau pour en tirer une résine. L'archéologie a confirmé le fait que ce goudron végétal, fabriqué par traitement thermique de l'écorce de bouleau, était utilisé comme colle pour emmancher les outils ou pour décorer des objets. Les Romains remplaceront peu à peu son usage au profit des résines de conifères, dont ils feront une plus large utilisation.

Depuis le Moyen Âge, le bouleau est l'une des essences forestières les plus fréquentes. C'est toujours le cas aujourd'hui avec le chêne, le châtaignier, le charme et le tremble. Le bouleau a servi à divers usages : dans notre région, on a fabriqué des cercles de tonneaux et de futailles (en concurrence avec le châtaignier), ou encore des balais avec ses brindilles, comme on en faisait aussi avec les bruyères. Ces balais de bouleaux sont régulièrement présents dans les archives des XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque les grands propriétaires de forêt tentent de

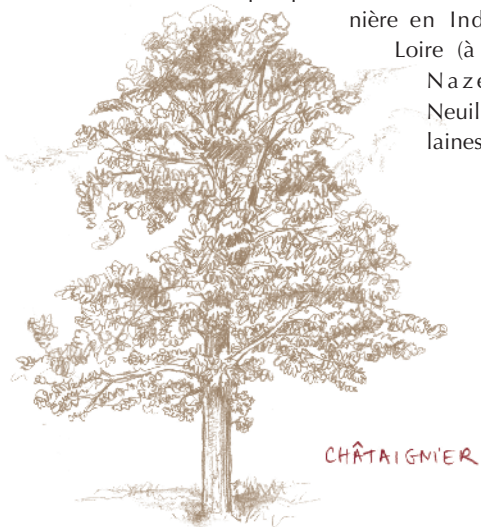


lutter contre les « faiseurs de balais » ou « balaitiers » qui coupent les arbres et dégradent la forêt.

Les bouleaux poussent facilement sur des terres pauvres et surtout siliceuses. Le plateau nord de Cravant est justement constitué essentiellement d'argiles à silex cailleouteuses, revêtues localement de sables et de graviers. C'est un arbre fréquent aux lisières des landes et forêts résineuses.

Les noms de lieux *Boulaie* en Touraine

Ce type de nom de lieu est fréquent dans la région : on peut se rendre à « La Boulaie » à Beaumont-en-Véron, Céré-la-Ronde, Chançay, Loché-sur-Indrois, Marray ou encore Monthodon. Mais on retrouve encore plus fréquemment la forme « Boulay » (plus de 20 toponymes), « La Boulaye » (à Athée et Vou) et même « Boulet » (à Mouzay). D'ailleurs, la parcelle qui nous concerne change parfois d'orthographe selon les cartes ou documents. Si la forme courante est bien *Les Boulaies*, elle est parfois transcrite *Les Boulais*. La forme simple est également présente dans la toponymie et de différentes façons : le Bois de Boules (à Razines), Les Landes des Boules (à Bueil), La Boule, Les Boules, etc. Nos ancêtres ont également utilisé le mot boulinière pour désigner une plantation de bouleaux, d'où les quelques lieux-dits La Boulinière en Indre-et-Loire (à Avon, Nazelles, Neuillé, Villaines...).



CHÂTAIGNIER



Dans certains cas, ces lieux sont connus des archives depuis le Moyen Âge. C'est d'ailleurs pendant cette période (XI^e-XV^e siècles) qu'apparaissent précisément ces types de noms. La Boulay à Beaumont-en-Véron est nommée *Boulaye* en 1459 ; le Boulay à Chemillé-sur-Indrois est mentionné sous la forme latine *Bulletum* au XIII^e siècle ; le Boulay à Ville-dômer est nommé *Héreau du Boulay* en 1335. Quant à la commune du Boulay, ses premières attestations sont : *Booletum* en 1212, *Parochia de Boulaio* à un autre moment du XIII^e siècle, et *Le Boulay-aux-Nonains* en 1290.

La parcelle Les Boulaies se situe dans un environnement riche en noms de lieux évoquant la végétation. Les terres situées de part et d'autre du vieux bourg forment une clairière de défrichement qui a permis l'installation de métairies, closiers et fermes sur le coteau. Certaines nous renseignent sur les essences végétales présentes dès le Moyen Âge : les saules au lieu-dit Le Sauleau (*Soleau* sur la carte de Cassini au XVIII^e siècle), les châtaigniers à La Châtaigneraie, parcelle située près de La Tesserie, les chênes au lieu-dit Les Glands, au nord du Bois-d'Arçon, ainsi que les taillis et broussailles à La

Brosse (toponyme désignant des lieux broussailleux). Indirectement, l'ancien Moulin à Tan de Cravant nous renseigne sur l'utilisation du bois dans tout ce secteur : les moulins à tan comportaient des meules qui réduisaient en poudre le *tan* (ou écorce de chêne, de châtaignier) pour en extraire le tanin, utilisé pour le tannage des peaux. Ce

broyage des écorces témoigne d'une utilisation intensive du bois à Cravant. Dans la mesure où le bouleau, le saule et le châtaignier avaient des propriétés similaires au chêne, il n'est pas étonnant de rencontrer à la fois des toponymes rappelant la présence de ces essences et un moulin à tan sur le petit ruisseau de Cravant.



CHÊNE

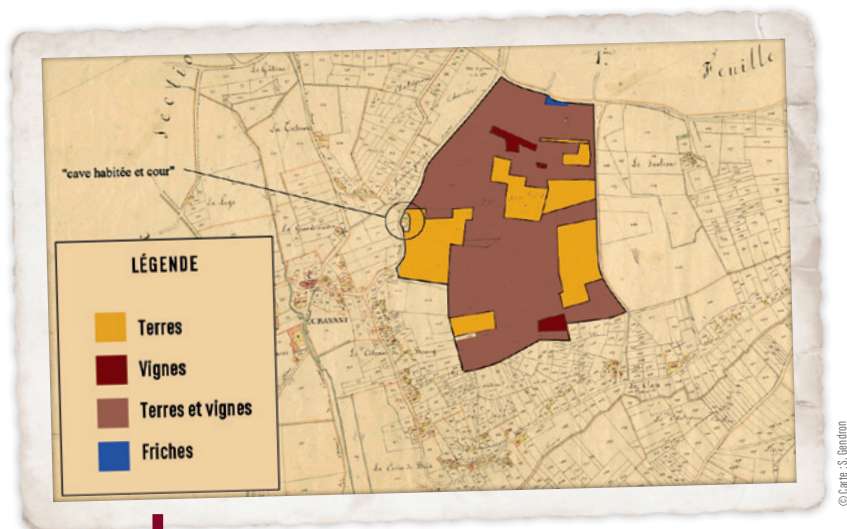


SAULE



Broussailles

Origine et histoire du nom



Répartition des natures de parcelles en 1832.
Plan cadastral et matrice cadastrale du cadastre napoléonien.

Les Boulaies au début du XIX^e siècle

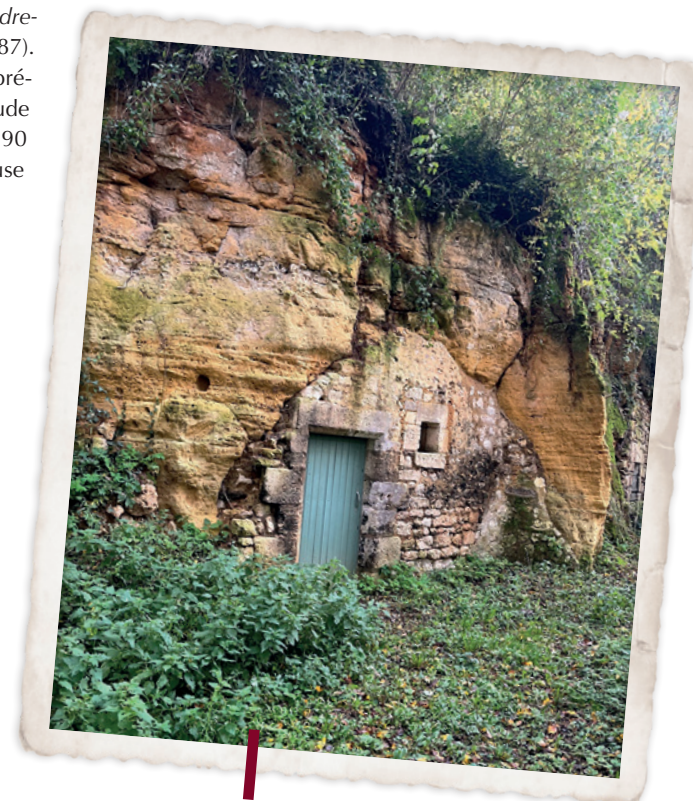
Les matrices du cadastre napoléonien permettent de cartographier les parcelles selon les natures de terre ou cultures. Quatre types de « natures de propriétés » sont nommés aux Boulaies : les *terres*, les *vignes*, les *terres et vignes* et les *friches*. Globalement, les vignes occupent déjà une place prédominante et constituent la principale culture sur ce lieu-dit. Les propriétaires de ces parcelles sont très nombreux ; ceux qui en possèdent le plus

sont les Sigonneau, Angelliaume-Juette, Juette, Gasnier-Garnier, Moron, Garnier-Guesnand, Girard, Lecomte, Habert, Desmée et Alliet (matrice cadastrale, section B). D'autres propriétaires en possèdent moins : Bodin, Gallet, Guillon, Lambert, Auger, Favreau, Lhuillier, Archambault, Delalée, Tilly, Moreau, Dubois, Briault...

La lecture attentive de la matrice cadastrale permet de repérer l'existence d'une habitation troglodytique dans la parcelle des Boulaies. C'est la « cave habitée et cour » du plan ci-dessus. Elle se situe à l'ouest, en bordure du « chemin de

Cravant à Branche-Torse », aujourd'hui le Coteau du Vieux-Bourg (actuellement n° 17-18 sur la D44). En 1832, le propriétaire de cette cave se nomme Pierre Bruneau-Fourrault (Fourrault étant le nom de sa femme). Le lieu-dit le plus proche est une petite parcelle nommée La Fontaine Gourdet. La cave a peut-être porté ce nom, comme le suggère Carré de Busserolle (dans son *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, t. 3, p. 87). Paulette Doireau pré-cise dans son étude communale de 1990 que cette fameuse

fontaine Gourdet (prononcée Gourdette) a disparu lors de travaux entrepris pour modifier son cours. Elle coulait au bord du chemin qui monte du vieux bourg à La Chevière, par ce que les habitants du secteur appellent toujours la « cavette ». Gourdet est par ailleurs un nom de famille bien attesté dans le Chinonais aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'après les registres paroissiaux.



Habitation troglodytique dite « La Cavette ».

Facteurs environnementaux

Nord



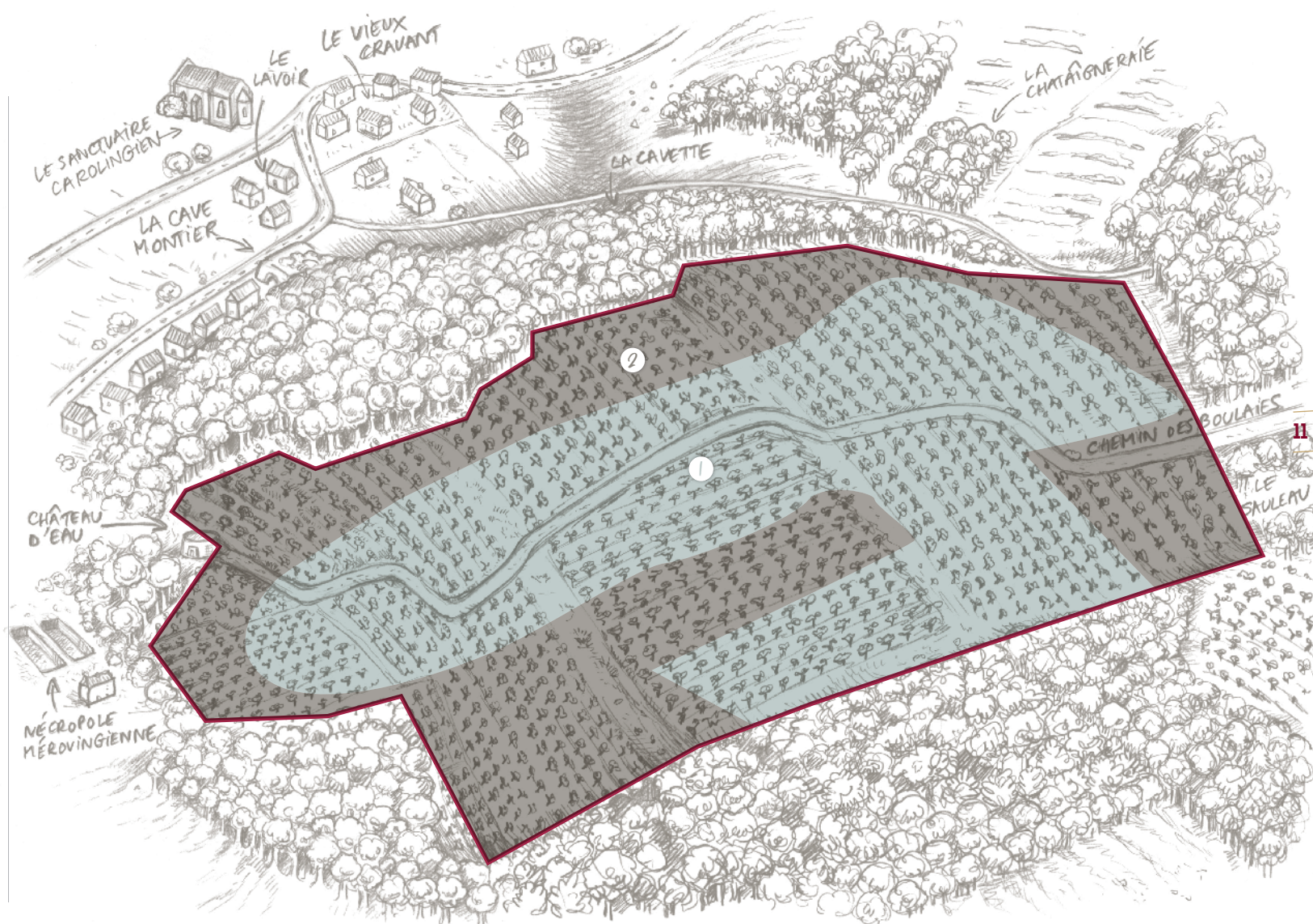
Caractéristiques topographiques et climatiques

Le lieu-dit « Les Boulaies », à Cravant-les-Coteaux, appartient à l'unité paysagère des « Plateaux et Coteaux de Cravant ». Ce secteur est situé sur la bordure est du talweg qui entaille la forêt domaniale de Cravant au niveau du vieux bourg. Dans la partie centrale, ce secteur viticole se présente sous la forme d'un plateau culminant autour de 100 mètres d'altitude, qui se poursuit par des secteurs en pente faible à moyenne d'orientation sud à sud-ouest. La proximité de la forêt apporte une protection naturelle contre les vents froids venant du nord, et confère à ce lieu-dit un contexte géomorphologique favorable à la viticulture de plateau et de coteau.

Milieux géo-pédologiques

La carte géologique de ce lieu-dit mentionne des formations datant de deux étages distincts.

Tout d'abord, le talweg du vieux bourg repose sur le tuffeau jaune apparenté au Turonien supérieur. Puis, en partie sommitale, le Sénonien sableux et argileux domine au contact avec les sables glauco-nieux* et repose sur le faciès de tuffeau jaune apparenté au Turonien supérieur.



① Limon sableux sur argiles à silex

② Argiles à silex

Facteurs environnementaux

Ce lieu-dit est dominé par des sols d'argiles à silex issus de la décarbonatation de substrat calcaire. Ce type de sol est appelé localement « Perruches » ou « Cornuelles ». Sur la partie centrale du plateau, une langue de limon sableux est venue recouvrir les argiles à silex. Ces limons sont issus des remaniements éoliens au cours des différents épisodes glaciaires et interglaciaires de l'ère quaternaire. La texture à dominante limoneuse en surface renforce le caractère battant* du sol. Le drainage naturel de l'eau dans le profil est passable dans ces situations topographiques de plateau. En profondeur, les propriétés physiques des argiles de type kaolinite sont organisées avec peu de feuillets, ce qui confère une faible capacité de rétention des éléments nutritifs du sol.

Le caractère limoneux de surface ne renforce pas les aptitudes du sol à se réchauffer au printemps. Le contexte pédoclimatique demeure frais.

Le potentiel du terroir de ce lieu-dit demeure « élevé » grâce au contexte géomorphologique, c'est-à-dire qu'il correspond à un terroir de haute valeur viticole, qui permet de produire tous types de vins sans contrainte physique majeure.

Silex appelé localement « Cornuelle ».



Caractéristiques viticoles de ce lieu-dit :

- Une contrainte à l'enracinement importante dans ce sol profond très caillouteux avec de nombreux silex.
- Aucun risque de chlorose ferrique*.
- Un stress hydrique faible grâce à une réserve utile en eau (RUM) moyenne (entre 100 et 150 mm).
- Un drainage naturel modéré du fait de la texture limono-sablo-argileuse de surface qui, en profondeur, se renforce en argile ou argile lourde.
- Une vigueur modérée et un cycle végétatif tardif dû à la fraîcheur de l'argile à silex.

*Lexique

• **Battance** : la battance se traduit par le colmatage, souvent visible à l'œil nu, de la porosité de la partie superficielle du sol. Elle s'oppose à l'infiltration de l'eau, à la circulation de l'air et favorise l'érosion hydrique. Les phénomènes de battance apparaissent sous l'action de la pluie.

• **Glaucanie** : association de minéraux argileux proches des micas à forte teneur en fer (Fe^{3+}). La glaucanie se forme en milieu marin, le plus souvent à des profondeurs de 50 à 500 mètres. Elle se présente fréquemment sous forme de grains (0.1 à 3 mm environ) vert foncé à éclat gras.

• **Chlorose ferrique** : maladie due à une carence en fer.

Facteurs humains

De l'agriculture à la viticulture

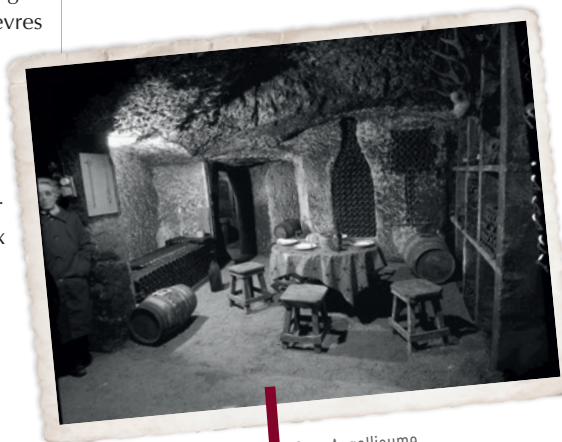
Au milieu du XIX^e siècle, le cadastre indique de nombreuses « terres et vignes » qui ne permettent pas d'être précis quant à l'implantation exacte du vignoble. On sait seulement qu'à Cravant-les-Coteaux dans son ensemble, il fluctue beaucoup au XIX^e siècle mais n'excède pas les 7 % de la surface totale de la commune en 1880 avec 260 hectares (contre près de 700 de nos jours). La vigne commence à s'étendre sur Cravant au moment du phylloxéra, mais chute ensuite pour se stabiliser à 210 hectares entre 1910 et la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'au lendemain du conflit que le vignoble communal commence à prendre l'importance qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Les plus anciens habitants se souviennent que les cultivateurs et cultivatrices empruntaient le sentier dit « chemin des Boulaies » pour aller travailler la vigne avec le cheval ou conduire leurs chèvres s'ils en avaient. On suppose que la polyculture incluant également le tabac et les céréales a subsisté jusqu'à partir des années 1960, moment à partir duquel, nous le disons, la vigne s'est largement répandue sur la commune de Cravant-les-Coteaux et ses différents lieux-dits.

Mais elle a toujours été la principale activité sur les Boulaies, d'après les témoignages récoltés, une hypothèse étant que le sol très caillouteux se prêtait mal à d'autres activités agricoles.

Avant la mécanisation symbolisée par l'arrivée des tracteurs, les vignes étaient plantées d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers ou encore pruniers). Les parcelles étaient très morcelées et on pouvait compter les rangs de vigne de chacun sur les doigts des mains.

Les anciennes familles de cultivateurs se sont spécialisées dans le vin après 1965, un peu plus tôt que dans d'autres contrées tourangelles. Les caves Montier (voir ci-dessous et page suivante) abritèrent aussi une champignonnière à partir de 1960, aux dires des habitants, qui aurait cessé son activité en 1972 au plus tard. Elle aurait appartenu à la famille Giraud. Le visiteur récent remarquera, en observant le paysage, deux bassins sur la partie haute des Boulaies. Un forage a en effet été fait à cet endroit pour la redistribution de l'eau d'adduction.



Cave Angelliaume.
Source : AD37, fonds Arsicaud.

Facteurs humains

Sous Les Boulaies,
l'extension des caves

Un véritable réseau de caves, d'au moins 1,5 km cumulé, encercle ce lieu-dit. Comme expliqué dans la présentation des facteurs environnementaux, Les Boulaies sont constitués d'un plateau d'argiles à silex qu'on appelle localement les Cornuelles. Sous cette partie, on retrouve du calcaire jaune (les Millarges) avec quelques strates blanches du Turonien inférieur. Des caves y ont été creusées en deux temps, d'abord il y a plusieurs siècles, pour l'extraction de pierres ayant sans doute servi à la construction de la vieille église formant le sanctuaire carolingien de Cravant ; selon Paulette Doireau, ce prélèvement serait à l'origine des caves profondes que l'on appelle aujourd'hui les caves Montier, du nom d'une famille des environs.



Plus récemment, ensuite, au XX^e siècle, les caves Angelliaume, Pion et Gouron, pour ne citer que les plus connues, ont été creusées dans la partie sud. Ces « néo-caves » sont de véritables monuments propices à l'accueil de visiteurs qui souhaitent s'immerger dans la culture locale. Elles ont pu servir occasionnellement de décor folklorique pour les cartes postales, quand des personnages en tenue traditionnelle venaient s'y faire photographier en train de festoyer, attablés avec du pain, un pot de rillettes, du fromage de chèvre de Sainte-Maure-de-Touraine, et bien sûr du vin de Chinon.

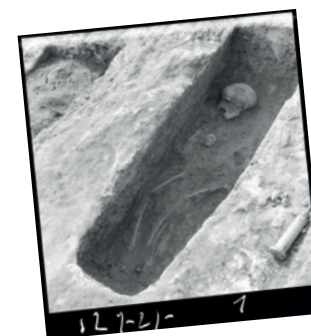
Des espaces de jardinage étaient aussi aménagés juste au-dessus, et des figuiers sont encore visibles au-dessus de certaines.

Les Caves Montier.



Un trésor caché

Au milieu des années 1950, alors qu'ils jouent sur un petit escarpement rocheux, à La Croix de Bois, les enfants Jacky Gouron et Jacques Lajoie tombent nez à nez avec des sarcophages... Les archéologues révéleront qu'il s'agit de tombes de l'époque mérovingienne ou carolingienne. Un reportage du photographe Arsicaud immortalisera l'événement en photographiant les jeunes explorateurs sur le lieu de leur découverte.



Une tombe médiévale photographiée le 3 octobre 1956.
Source : AD37



Sur le chantier des fouilles



Facteurs humains

La vigne aujourd'hui

Les « faux cépages » (hybrides) remarquables par les plus anciens (baco, othello, seibel 5455...) ont laissé toute la place aux cépages de l'AOP Chinon. La surface de vignes exploitées en 2023 correspond à 15 hectares dont 14 en cabernet franc, et 0,60 hectare en chenin. Les vignes de cabernet franc les plus âgées en place

ont été plantées en 1939. En 2020, afin de regrouper et de rendre cohérent le terroir des Boulaies, le syndicat des vins de Chinon a demandé à la mairie de Cravant-les-Coteaux de modifier le cadastre, de supprimer le lieu-dit « La Pré-vôté » et de restreindre « Le Coteau du Vieux Bourg » et « Le Puits Rideau ». La demande vigneronne a été examinée et validée par le conseil municipal.

Les vignerons, les vigneronnes et les vins des Boulaies

Aujourd'hui, 6 domaines exploitent au moins une parcelle de ce lieu-dit : la Maison Angelliaume, le Domaine Pierre Sourdaïs, le Domaine Gouron, le Domaine des

Quatre Vents, le Domaine Georges Girard et le Domaine de l'R.

3 domaines revendiquent en 2023 le lieu-dit sur leurs étiquettes.



L'originalité des vins selon les vignerons et les vigneronnes

Les vins des Boulaies sont structurés. La présence de très nombreux silex sur ce

lieu-dit apporte aux vins rouges des tanins fermes que le temps de vieillissement en bouteille arrivera à assouplir. Les vins possèdent une robe d'un rouge profond et présentent une grande intensité aromatique. Ce sont de très beaux vins de garde.

Quelques anecdotes relevées au sujet des Boulaies

L'irréductible gaulois

Lors du remembrement cadastral proposé par les vignerons en 2020, l'un d'eux, attaché à la tradition, a tenu à garder le nom « La Croix de Bois » et a refusé que sa parcelle intègre la nouvelle délimitation du lieu-dit « Les Boulaies ».

Galeries à n'en plus finir

Le vigneron Fabrice Gasnier possédait deux caves dans le secteur, et un jour découvert une troisième galerie d'une trentaine de mètres. Il arrive en effet que certaines entrées soient obstruées par des gravats.

Pragmatisme climatique

Autrefois, pour éviter le gel de la plaine, les vignerons se partageaient les vignes situées sur les hauteurs. S'assurer un rendement minimal a toujours été la préoccupation principale. Les parcelles, une fois isolées sur ces terroirs, ont pu donner des vins particuliers, et des cénologues comme Jacques Puisais ont encouragé les vignerons à les mettre en avant. La qualité s'est ajoutée à l'idée du rendement.

Les ajoncs et la vigne ou Alléger les Boulaies

Paulette Doireau a écrit sur les ajoncs qui servaient anciennement de fumure : « les ajoncs étaient utilisés lors de la plantation des vignes. On creusait une tranchée de 60 cm de profondeur et de 80 cm de large : "l'ajou", dans lequel on couchait des ajoncs, parfois mêlés de bruyère, et on recouvrait de terre ». Cette pratique, abandonnée aujourd'hui, allégeait une terre grasse et collante comme celle des Boulaies.

Facteurs humains

Quelques anecdotes relevées
au sujet des BoulaiesPremière cuvée
parcellaire réussie

Pierre Sourdais est le premier à avoir mis le nom des Boulaies sur ses étiquettes, en 2005. Il se souvient d'un très beau millésime, récompensé d'une médaille d'or à Paris, puis d'argent l'année suivante.

18

On n'est pas là
pour rigoler !

Les vignerons et les vigneronnes se livrent sur ce lieu-dit, comme sur les autres, à l'exercice de la comparaison de leurs cuvées respectives. C'est une bonne manière d'observer leur typicité. Sauf qu'ici chacun et chacune ne ramènent que « ses Boulaies » !

Le champ
de lavande

Au-dessus de la fontaine Gourdet, une parcelle de lavande fut longtemps cultivée, comme une petite enclave au pays des vignes.

Du vin d'ici
et de l'eau
de là

Dans la partie sud des Boulaies, un réseau de captage d'eau alimente la commune de Cravant-les-Coteaux depuis 1970.

Bibliographie

Ouvrages

Carré de Busserole Jean-Xavier, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, trois tomes, Tours, Société Archéologique de Touraine, 1878-1883.

Doireau Paulette, Cravant : *coutumes et dres*, Mairie de Cravant-les-Coteaux, 1990.

Gendron Stéphane, *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, Hugues de Chivré, 2012

Leturcq Samuel, « Vin en Chinonais. Une longue histoire de 2000 ans », *Bulletin de la Société des amis du Vieux Chinon*, 2021, Tome XII (5), p. 669-692.

Raduget Nicolas, *Les acteurs et les voies de la mise en valeur du patrimoine alimentaire de la Touraine des années 1880 à 1990*, thèse de doctorat d'histoire (sous la direction de Jean-Pierre Williot), Université de Tours, 2015.

Rougé Jacques-Marie, *Le Folklore de la Touraine*, Tours, Arrault et Cie, 1943.

Sources et cartes

Cadastre napoléonien et matrices cadastrales conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

Carte de Cassini (XVIII^e siècle).
AD37, Fonds Arsicaud, 5Fi015594, 5Fi007726, 5Fi007728 et 5Fi007729 photos des pages 13 et 15.

Remerciements

Les vignerons et les vigneronnes de Chinon remercient les différents auteurs et autrices de cette monographie.

Dominique Rioux et **Sam Schrock**, à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Cartographie et caractérisation des Terroirs viticoles, pour l'écriture de la majeure partie des facteurs environnementaux.

Nicolas Raduget, historien, pour la relecture et l'harmonisation des parties de l'ouvrage, et l'écriture de la majeure partie des facteurs humains.

Stéphane Gendron, toponymiste et spécialiste de l'anthroponymie, pour l'écriture de la partie origine et histoire du nom ainsi que pour sa grande contribution au reste de l'ouvrage.

Les habitants de Cravant-les-Coteaux pour les anecdotes qu'ils ont partagées avec nous, et particulièrement Jacques Lajoie pour sa « libre réflexion ».

Matthieu Baudry et **Pierre Sourdais**, vignerons, qui ont contribué à l'écriture de la partie facteurs environnementaux et facteurs humains.

Emmanuelle Schlienger, directrice du Syndicat des vins de Chinon, coordinatrice de l'ouvrage.

Hervé Poudret et **Mikel Garnier-Tuau**, graphistes, pour les illustrations et la mise en page.

De gauche à droite :
Stéphane Gouron,
Aurélien Pion,
Laetitia Tetrault,
Laurent Gouron,
Philippe Pion,
Hervé Meunier,
Pierre Sourdais,
Vincent Girard.



19

LES BOULAIES

Le lieu-dit Les Boulaies, parcelle viticole de Cravant-les-Coteaux, s'inscrit dans l'aire de l'Appellation d'Origine Protégée Chinon. Chacun reconnaît l'originalité de ses vins, mais que sait-on de l'origine de ce nom ? Quelle est son histoire à l'échelle locale ? Comment les hommes et les femmes ont-ils tiré parti du sol de ces terres au fort potentiel viticole ? C'est à ces questions que répond cette monographie à la fois riche, vivante et illustrée.

CHINON^{AOP}

Syndicat des vins de Chinon
Impasse des Caves Paintes • 37500 CHINON
Tél : 02 47 93 30 44 • www.chinon.com
E-mail : vins@chinon.com

